Posted on décembre 4, 2021

Retour vers les articles grand public

CÉLÉBRER

SERVICE NATIONAL DE LA PASTORALE LITURGIQUE ET SACRAMENTELLE
Conférence des évêques de France

VIVRE LA MESSE

La nouvelle traduction du Missel romain



MAME

Sylvain Brison, « Présider à la manière du Christ », dans Jean-Louis Souletie (dir), *Vivre la messe. La nouvelle traduction du missel romain,* Coll. « Célébrer », Paris, Mame, 2021, p. 121-127.

À l'occasion de la sortie de la nouvelle traduction du Missel romain, j'ai eu l'occasion de participer à la publication à cet ouvrage qui permet de redécouvrir les richesses de la célébration eucharistique par un article dans la section "mystagogie".

Téléchargez

Téléchargez en PDF

> *Au milieu de l'assemblée eucharistique, celui qui prédise au service de la prière tient une place singulières fin de réaliser le corps que construit le Seigneur. Le Missel en main, tout ministre ordonné en reçoit à la fois les moyens et les éléments constitutifs.*

Au début de la célébration eucharistique, les baptisés rassemblés se lèvent et entonnent le chant d'entrée, tandis que le prêtre entre en procession, remontant la nef, pour prendre place dans le chœur et ouvrir la célébration.

LE PRÉSIDENT ET L'ASSEMBLÉE : LA CONSTITUTION DE L'UNIQUE CORPS DU CHRIST

Cette manière de procéder signifie deux choses, liées l'une à l'autre : le ministre ordonné prend la place qui lui revient en « venant » de l'assemblée, et il va guider — conduire — l'action liturgique pour cette assemblée. L'Église, nous rappelle saint Paul, est un corps dont le Christ est la tête. La tradition nous enseigne que, dans l'action liturgique, le prêtre exerce sa fonction sacerdotale propre en tenant la place du Christ-tête (ce que signifie l'expression latine *in persona Christi capitis*) et que les fidèles accomplissent leur sacerdoce baptismal en devenant, « dans le Christ une vivante offrande à la louange de la gloire » de Dieu(PE IV).

Ces deux réalités, qui correspondent aux deux modalités différentiées selon lesquelles le Christ fait participer tous ses fidèles à son unique sacerdoce, situent le président dans sa relation à l'assemblée. C'est à ce titre que tous offrent au Père, par le Fils et dans l'Esprit l'unique sacrifice de louange, pour « le bien de toute l'Église » et le « salut du monde ». La fonction du président se comprend donc en relation avec l'assemblée pour qui il préside la liturgie. Il ne joue pas un rôle comme un acteur devant des spectateurs, mais il accomplit son propre rôle dans la mesure où il permet à tous de tenir le leur.

Le verbe « présider » est loin d'être neutre dans notre contexte humain et social. Spontanément il renvoie au langage politique des démocraties libérales. Il peut donc sembler bien curieux d'employer un tel vocabulaire dans la liturgie chrétienne. Lors du décès du Président Chirac à l'automne 2019, les services de l'Élysée avaient annoncé que le Président de la République présiderait une messe solennelle en l'église Saint-Sulpice. Les réseaux sociaux s'en sont beaucoup amusés, car, nous le savons bien, seul un ministre ordonné, prêtre ou évêque, peut validement présider l'eucharistie. Mais au-delà de l'erreur, se cache une compression naïve : « un président préside ». L'évocation de cette mécompréhension nous conduit à comprendre un élément fondamental : la présidence liturgique de l'eucharistie est une présidence d'un genre bien particulier dont seule la liturgie nous révèle le sens plénier. Il faut donc repartir de la célébration elle-même, en tant qu'elle est une épiphanie de l'Église, pour comprendre ce que signifie « présider à la manière du Christ ».

DE LA CONVOCATION À L'ACCOMPLISSEMENT DU CORPS

En donnant à l'un (le ministre) de tenir la place du Christ-Tête, la présidence liturgique permet à tous (les fidèles) de remplir la fonction du Christ-Corps. Ainsi, présider une assemblée eucharistique, c'est signifier que le Corps du Christ ne se constitue pas tout seul, de lui-même, mais qu'il est convoqué par Dieu dans la grâce. C'est signifier à l'assemblée des fidèles que l'action accomplie dans la célébration du sacrement ne l'est pas de sa propre initiative, mais qu'elle est gratuitement offerte par le Christ. Le ministère de la présidence nous rappelle que

l'Église existe déjà par grâce avant de répondre à cet appel par l'exercice des différents ministères et la mise en œuvre des charismes variés qui la composent. C'est pourquoi c'est bien toute la communauté qui célèbre, en signifiant différemment le mystère du Christ qui s'offre à son Père. À ce titre, le récit des pèlerins d'Emmaüs au soir de la résurrection du Seigneur est riche d'enseignement (Lc 24, 13-35), et qu'il a vite été interprété comme une allégorie de la messe.

Le Ressuscité rejoint les compagnons sur le chemin qui les conduit au village d'Emmaüs, mais ni l'un ni l'autre ne le reconnaissent alors. Après s'être fait raconter, par eux, le récit des évènements jusqu'à la mention du tombeau vide, Jésus, «*partant de Moïse et de tous les prophètes, leur interpréta, dans toute l'Écriture, ce qui le concernait.*» Arrivés au village, les compagnons retiennent Jésus, «*car le soir approche et le jour baisse*», mettant ainsi à l'œuvre le commandement évangélique de l'accueil de l'étranger (Mt 25, 35). C'est alors que le Seigneur prend le pain, prononce la bénédiction, le rompt et le leur donne et que leurs «*yeux s'ouvrirent*» et qu'ils «*le reconnurent*». Une relecture de ce passage évangélique y voit les deux points focaux de la messe : le partage de la Parole du Salut et le partage du Pain de Vie ; la liturgie de la parole et la liturgie eucharistique. Dans cette perspective, le président de la liturgie tient la place du Christ qui «comme autrefois pour ses disciples, nous ouvrent les Écritures et nous partage le pain» ainsi que le chante la prière eucharistique pour les circonstances particulières. Les baptisés, quant à eux, reçoivent la Parole du Salut et le Pain de Vie en y reconnaissant la présence réelle du Ressuscité comme en témoignent les réponses de l'assemblée aux monitions du président. Dans la liturgie de la Parole, après la lecture de l'évangile, le peuple répond d'une seule voix : «louange à toi Seigneur Jésus», attestant par là la présence du Christ dans la Parole proclamée ; et dans liturgie eucharistique à la fraction du pain par le chant de l'Agneau de Dieu, reconnaissant dans le pain qui est rompu sur l'autel la présence de «celui qui enlève les péchés du monde».

Dans la relecture du récit d'Emmaüs reçu comme figure de la célébration eucharistique se déploie la compréhension équilibrée de l'importance de la présidence et de la participation active des fidèles dans la messe. Il ne s'agit ni plus ni moins que de vivre l'offrande pascale du Christ à son Père pour devenir, comme le dit saint Augustin, le vrai Corps du Christ par la réception du corps sacramentel du Christ.

PRÉSIDER À LA MANIÈRE DU CHRIST

Si donc, la célébration eucharistique est le lieu où nous recevons la grâce de devenir « dans le Christ, une vivante offrande à la louange la gloire » de Dieu, il faut alors dire que toute la communauté célèbre. Le rôle de la présidence liturgique est donc essentiel à la célébration, car elle permet à chacun de participer réellement au mystère célébré. L'articulation entre celui qui préside au nom de tous, et de ceux qui célèbrent avec lui rappelle, en outre, au ministre qui préside qu'il n'est jamais lui-même la source de la grâce, ni même son intermédiaire. Car, seul le Christ est médiateur et dispensateur de la grâce. Il est l'unique source de toute vie dans le Corps. Présider à la manière du Christ, c'est conduire la prière de tous, pour que chacun, y compris le ministre, se reçoive de Dieu qui le fait participer à la vie de l'Église et à l'offrande du Christ. C'êtes ainsi que nous pouvons réellement rendre grâce à Dieu, car il nous a «estimé dignes de nous tenir devant pour servir.» (PE II).

Père Sylvain Brison

On trouvera une formulation synthétique de cette tradition dans le numéro 10 de la constitution dogmatique sur l'Église (*Lumen gentium*) du concile Vatican II.

Voir les deux formules possibles pour l'introduction de la prière sur les offrandes.

Sur ce point on pourra consulter : Daniel Bourgois, *La pastorale de l'Église*, Éd. du Cerf - Éd. Saint-Paul, Paris- Luxembourg, 1999, p. 399-402.

Prière eucharistique IV.

Prière eucharistique II.